

214C1293
FR0000120982-OP012-AS05

4 juillet 2014

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

CIMENTS FRANCAIS

(Euronext Paris)

- 1- BNP Paribas a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société CIMENTS FRANÇAIS, soit du 13 juin au 3 juillet 2014 inclus, la société de droit italien Italcementi Spa¹ a acquis 4 770 192 actions CIMENTS FRANÇAIS sur le marché au prix unitaire de 79,50 €².

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, l'initiateur détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Italcementi Finance SA, Calcestruzzi Spa, Italcementi Ingegneria Srl, et Sté Internationale Italcementi Luxembourg SA qu'elle contrôle, 34 783 655 actions CIMENTS FRANÇAIS représentant 64 552 080 droits de vote, soit 97,73% du capital et au moins 98,65% des droits de vote de cette société³ selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Italcementi Spa	34 783 455	97,73	64 551 680	98,65
Italcementi Finance SA	50	ns	100	ns
Calcestruzzi Spa	50	ns	100	ns
Italcementi Ingegneria Srl ⁴	50	ns	100	ns
Sté Internationale Italcementi Luxembourg SA	50	ns	100	ns
Total Italcementi Spa⁵	34 783 655	97,73	64 552 080	98,65

- 2- La suspension de la cotation des actions CIMENTS FRANÇAIS est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Société contrôlée à hauteur de 44,32% du capital par la société de droit italien Italmobiliare Spa, elle-même contrôlée indirectement, à hauteur de 47,265% du capital, par Efigarind BV.

² Il est précisé que la société Italcementi a par ailleurs notamment acquis, au prix unitaire de 79,50 €, (i) le 10 juin 2014, 253 actions CIMENTS FRANÇAIS (cf. D&I 214C1034 du 11 juin 2014), et (ii) le 11 juin 2014, 15 962 actions CIMENTS FRANÇAIS (cf. D&I 214C1056 du 12 juin 2014).

³ Sur la base d'un capital composé de 35 592 449 actions représentant au plus 65 435 494 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Anciennement dénommée Sicil.Fin Srl.

⁵ Il est rappelé que la société Italmobiliare Spa a apporté à l'offre la totalité des 977 051 actions CIMENTS FRANÇAIS qu'elle détenait à titre individuel (cf. notamment D&I 214C1024 du 10 juin 2014 et D&I 214C1105 du 18 juin 2014).